



**HAL**  
open science

## Le sens de l'engagement participatif: parcours de participants et espace social de la participation

Guillaume Petit

### ► To cite this version:

Guillaume Petit. Le sens de l'engagement participatif: parcours de participants et espace social de la participation. 4èmes Journées Doctorales sur la participation et la démocratie, GIS Démocratie et participation, Nov 2015, Lille, France. halshs-04024280

**HAL Id: halshs-04024280**

**<https://shs.hal.science/halshs-04024280>**

Submitted on 10 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Quatrièmes journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative**

**13 & 14 Novembre 2015 - Université de Lille 2**

Guillaume Petit (CESSP, Paris 1)  
[gllmpetit@gmail.com](mailto:gllmpetit@gmail.com)

**Le sens de l'engagement participatif : parcours de participants et espace social de la participation**

Résumé :

L'engagement participatif se comprend dans le contexte d'une offre de participation comme l'ajustement entre des possibilités objectives et des appropriations et appréciations subjectives. A partir d'une série de questions simples - qui participe ? A quoi ? Et pourquoi ? - nous proposons trois niveaux d'analyse pour une sociologie de l'engagement participatif : cadrage, facteurs sociaux et motifs de la participation.

Pour interroger en contexte les effets du cadrage sur les facteurs sociaux de la participation, nous comparons dans trois municipalités différentes possibilités d'engagement participatif, qui se distinguent par le choix « d'instances pérennes de quartier » ou d'une « participation par projet ». Ce papier s'appuie sur la représentation d'un espace social de la participation, illustrant des appropriations socialement situées et dans lequel s'inscrivent des parcours de participation.

Notre enquête confirme les biais de sélectivité sociale, mais souligne la forte structuration de la participation par l'autochtonie. Dans le pôle le plus investi de l'espace social de la participation, les carrières citoyennes et leurs fortunes diverses rappellent l'importance des facteurs sociaux mais aussi différents effets induits par le cadrage de la participation.

Mots-clés : engagement participatif, facteurs sociaux, espace social, effets du cadrage

**Social space and participation patterns in participatory devices**

Abstract:

Participatory engagement can be understood as an adjustment between objective possibilities and subjective appropriation and appraisal. We ask: who participate? To what? And why? We assert that sociology of participatory engagement has to take in account three layers: framing, social factors and motives of participation.

In order to contextualize the effects of framing on social factors, we compare three cities in which different kinds of participatory opportunities have been set up: lasting neighborhood councils or project-based participatory devices. This paper focused on the depiction of social space of participation to illustrate socially specific patterns of participation.

Our study confirms social selectivity of participatory devices, but underlines the importance of length of residence. The most engaged participants build civic careers which are variably accomplished, reiterating the significance of social factors but also underlining different framing effects.

Key-words: participatory engagement, social factors, social space, framing effects

## Pouvoir et vouloir participer : pour une sociologie de l'engagement participatif

Face à des opportunités localement existantes qui constituent une offre conditionnée de participation, il est possible de décliner une série de questions simples : qui participe ? A quoi ? Et pourquoi ? Dans ce cadre, pouvoir et vouloir participer résulte d'une série d'épreuves : répondre à une offre de participation, être en mesure d'y prendre part et voir un intérêt à la participation dans ces conditions. Les opportunités sont ainsi déterminées par des possibilités et des affinités.

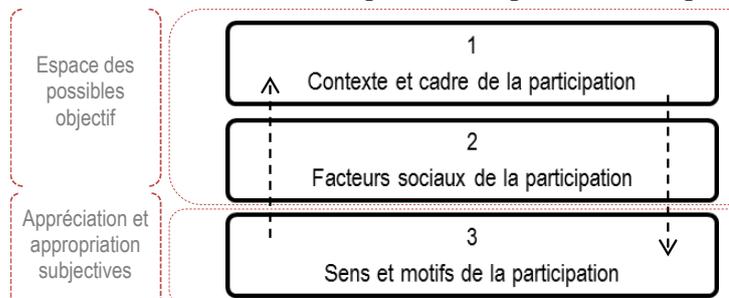
Nous désignons « l'engagement participatif » comme une forme spécifique d'engagement : ce qui se joue du point de vue des gouvernés au sein de dispositifs participatifs municipaux. S'intéresser à cette possibilité octroyée implique de penser les politiques de démocratie participative comme une politique de l'offre (Gourgues, 2012), qui se présente comme un ensemble de solutions techniques et politiques, promues par des coalitions d'acteurs hétérogènes, qui participent « à la construction sociale de ce qui est donné comme politique publique, susceptible de faire figure de réponse à une demande » (Anquetin, Freyermuth, 2009, p.11).

En partie en réaction à un « tropisme procédural » (Mazeaud, 2009), les études sur la participation ont fourni un corpus riche d'enseignements sur la démocratie participative en tant que modalité de gouvernement et d'action publique.<sup>1</sup> Tenant compte de ces acquis et dans la suite d'autres recherches (Carrel et al, 2009 ; Mazeaud, Talpin, 2010), nous plaçons pour une approche processuelle de l'engagement participatif (Talpin, 2008), considérant à la fois son inscription dans un espace social (Bourdieu, 1984) et dans des trajectoires individuelles (Fillieule, 2001). Nous faisons l'hypothèse qu'une offre de participation ne s'impose pas de façon homogène à la population ; du fait du contexte de sa mise en œuvre, des dispositions et itinéraires de socialisation des individus qui s'y impliquent à des degrés divers et de là du sens qu'ils donnent à leur participation en se saisissant d'une offre, qui de leur point de vue peut être une opportunité ou un leurre.

Nous articulons dans notre recherche trois niveaux d'analyse : contexte et cadre ; facteurs sociaux ; motifs et sens de la participation. Le premier renvoie au cadrage de la participation, c'est-à-dire la forme de l'offre dans un

contexte social et politique, dans un temps et un espace donné. Le deuxième, aux conditions de la réponse à cette offre, vue comme une opportunité différemment saisie selon des dispositions à participer socialement située. Le troisième, aux sens donnés à leur participation par les acteurs, qui s'interprètent comme différents registres d'engagement et motifs d'action.

La participation s'inscrit dans des parcours individuels et collectifs, au terme d'un échange entre ceux qui offrent des opportunités et ceux qui s'en saisissent. Les modalités de l'engagement participatif dépendent ainsi à la fois des dispositions socialement constituées des acteurs et de l'offre de participation, constitutives d'un « état déterminé de l'offre des biens et pratiques possibles » (Bourdieu, 1994, p.19).



<sup>1</sup> Voir notamment : *Participations* : « Participation et action publique », n°2, 2012/1 ; « Critique de la participation et gouvernementalité », n°6, 2013/2

En ce qui concerne les motifs qui permettent aux acteurs de donner sens à leur participation, les jalons les plus significatifs pour une sociologie de l'engagement participatif nous semblent avoir été posés par la proposition de J. Talpin et A. Mazeaud (2010) pour une « sociologie systématique des acteurs des dispositifs participatifs et de leurs motivations », qui les conduit à énoncer quatre registres de justification de l'engagement participatif (devoir civique, intérêt personnel, sociabilité et enrichissement cognitif). Ces motifs ont une validité variable selon la situation et sont inégalement mobilisables et mobilisés selon les individus, qui peuvent d'ailleurs passer de l'un à l'autre au cours du temps.

« Les propriétés sociales des individus créent des conditions de réception de l'expérience et de l'offre participative. [...] A défaut de vouloir participer partout et tout le temps, les citoyens valorisent l'opportunité de pouvoir participer quand ils en ressentent le besoin et dans les formes qui leur correspondent (...) [cette] approche mérite d'être complétée et enrichie par une approche processuelle (...) [et] gagnerait aussi à croiser une analyse comparée de la variété des offres d'engagement pour comprendre si la différenciation des offres de participation élargit le cercle de ceux qui s'engagent » (Mazeaud, Talpin, 2010, p.363 ; 372)

Le présent développement s'inscrit dans ce programme. En comparant trois cas, nous croisons propriétés sociales des participants et caractéristiques de l'engagement participatif pour mettre en évidence des appropriations différenciées caractérisant des parcours de participation.

## **Une approche comparative porteuse de montée en généralité**

Nos données sont issues de 272 réponses à un questionnaire, de 103 entretiens et d'observations dans trois villes d'environ 20 000 habitants - Arcueil, Bruz, Lanester - dont les exécutifs locaux ont fortement mis en avant cette thématique. Les offres de participation y présentent des particularités contextuelles et procédurales qui permettent de faire varier les situations d'observations des régularités sociologiques de la participation.

Elles s'apparentent à la « démocratie de proximité, [comme] la majorité des expériences françaises (...) : une inflexion communicationnelle de la démocratie représentative [qui] instaure un dialogue purement consultatif entre citoyens et décideurs », (Bacqué, Sintomer, 2011, p.17). Si par ailleurs ces terrains se distinguent ou sont distingués<sup>2</sup> du fait de leur ancienneté, leur volontarisme ou leur réflexivité, ils n'en relèvent pas moins d'un certain « ordinaire » de la démocratie participative à l'échelle municipale. Mais de fait ces municipalités n'investissent pas le registre de « l'innovation démocratique », qui sied aux collectivités expérimentant des formes de démocratie numérique, de budget participatif ou de mini-publics délibératifs. S'il y aurait par ailleurs à s'interroger sur les usages de la notion d'innovation et les effets inflationnistes qu'ils charrient, l'intérêt de ces terrains est d'illustrer la participation telle qu'elle se pratique dans les municipalités volontaristes en la matière, ce qui n'implique pas pour autant que ces démarches s'observent communément. Il reste que du

---

<sup>2</sup> « Lanester ça a quand même été l'icône de l'Adels (...) ils ont vécu une aventure extraordinaire, ils ont fait basculer le vieux système socialo-communiste sur la base d'un projet démocratique (...) ils ont participé au forum des conseils de quartiers, amené des délégations complètes au forum de la démocratie locale (...) et il y a pas eu que les conseils de quartiers » (Entretien, ancien salarié de l'Adels, février 2015)

« [A l'échelle de Rennes Métropole] en fait il y a à boire et à manger, il n'y a pas énormément de participation... Je pense que les actions les poussées, les plus réfléchies, c'est Bruz » (Entretien, sociologue agence d'urbanisme, septembre 2012)

« [Bruz] c'est le seul endroit où on arrive à travailler avec un collectif d'élus aussi important, [ailleurs] on fait une réunion on a un élu qui n'est pas le maire qui est un peu la minorité de la majorité et après il va falloir remonter au maire, aux adjoints qui sont pas d'accords, là on a une chance inouïe de travailler avec des vrais collectifs [sans devoir] convaincre ceux qui y croient pas au-dessus. Je trouve ça juste génial. » (Réunion d'équipe, consultant, avril 2013)

« [Il y a beaucoup d'exemples] où le système [de pétition] ne fonctionne pas. (...) Seule Arcueil fait exception semble-t-il, le seuil fixé étant très bas pour une ville de 18.000 habitants : 200 signatures. » (Présentation dans une formation, universitaire, octobre 2015)

point de vue des participants, ces pratiques ne se présentent pas d'emblée comme une expérience hors du commun, au sens de la participation à un jury d'assises ou à un mini-public tiré au sort. De là l'approche localisée n'exclut pas une certaine portée générale des résultats, certes plus difficilement en ce qui concerne les multiples acceptations d'un « idéal participatif polysémique » (Blondiaux, 2008), mais assez sûrement à propos de l'engagement participatif dans des villes moyennes.

## Contextes sociodémographiques et politiques locaux

Les caractéristiques sociodémographiques sont autant d'éléments de contexte qui influent potentiellement sur les termes de la comparaison. Il est possible de retenir plusieurs variables pour contextualiser l'interprétation, notamment l'évolution démographique, l'hétérogénéité sociale de la population et différents indicateurs : âge, catégorie socioprofessionnel, niveau de diplôme, spécificités résidentielles. Plus généralement ces cas peuvent être résumés à travers trois grandes catégories urbanistiques : périurbain (Bruz), urbain (Lanester), banlieue (Arcueil).

Ville	Arcueil	Bruz	Lanester
Nombre d'habitants	20 100	16 600	22 200
Densité (au km <sup>2</sup> )	8 600	500	1 200
Agglomération	Val de Bièvre	Rennes Métropole	Lorient Agglomération
Première ville de l'agglomération (habitants)	Villejuif (56 000)	Rennes (200 000)	Lorient (57 500)
Distance à la ville centre (km)	8 (Paris)	14	4
Aire urbaine (habitants)	12 300 000	680 000	200 000
Catégorisation	Banlieue	Périurbain	Urbain
Population	Jeune	Jeune	Âgée
Evolution démographique	Stable	Forte	Stable
Catégories socio-professionnelles surreprésentées	Cadres	Cadres Pro. intermédiaires Etudiants	Ouvriers Retraités
Taux de chômage	Très fort	Faible	Fort
Ancienneté d'emménagement	Ancienne	Récente	Ancienne
Logement social	Très fort	Faible	Fort
Niveau de diplôme	Fort	Fort	Faible
Moyenne de revenu/imposition	Moyen	Très fort	Faible
Inégalité des revenus	Forte	Faible	Moyenne

Source : INSEE, 2011 - Les tendances sont indiquées par rapport aux données nationales

Les contextes politiques locaux sont aussi à prendre en compte. La mise en œuvre de dispositifs participatifs y est toujours concomitante d'une « fabrique de l'alternance » (Mazeaud, 2010), qui au-delà de la mobilisation commune d'une thématique « participative », se décline néanmoins dans des configurations différentes. Une lecture électoraliste est pourtant assez peu opérationnelle, d'autres éléments pesant davantage dans l'élection. Par contre ce qui caractérise systématiquement la démocratie participative, c'est sa personnalisation et un renforcement de la figure mayorale. Certes, cela aussi renvoie à d'autres dynamiques (Koebel, 2006 ; Desage, Guéranger, 2011), mais dans ce contexte la démocratie participative c'est d'abord et avant tout « la politique du maire ». Et tout comme le contexte politique est significatif, avec par exemple le fait que deux villes soient anciennement communistes (Nez, Talpin, 2010), les trajectoires des élus participatifs font sens. Dans ces deux villes ce sont des rapports individuels de dissidence face au PCF qui aboutissent à la mobilisation de cette thématique, tandis que dans l'autre elle est liée au parcours professionnel d'un maire non originaire de la ville et ayant converti dans le champ politique des compétences acquises par ailleurs : diplôme d'animateur, directeur d'un centre de formation, d'un réseau d'institutions sociales, d'un service jeunesse et citoyenneté...

Ville	Arcueil	Bruz	Lanester
Exécutif local porteur de la participation	CAP-Gauche citoyenne / EELV (PS-PCF-EELV)	Liste de gauche associative (Bruz cap à Gauche), comportant des membres du PS, EELV, FDG	Liste de gauche associative (Lanester Nouvelle Citoyenneté) alliée au PS, EELV, UDB
Mandats effectués ou en cours	4 : Depuis 1995 (Maire actuel : depuis 1997)	1 : 2008 - 2014	3 : Depuis 2001 (Maire actuel : depuis 2004)
Contexte politique préalable	Communiste	Divers droite	Communiste
Configuration d'alternance	« Transition négociée avec le communisme municipal »	« Parenthèse », « Inédit »	« Conquête d'un bastion communiste »

## Une tendance à l'œuvre ? La participation par projet hors des instances

Ce qui différencie principalement ces offres de participation, c'est de s'appuyer sur des instances de participation localisée ou, contre cette idée, d'opter pour des dispositifs thématiques fonctionnant sur le mode du projet. A Lanester ou Arcueil, les conseils ou assemblées de quartiers, en tant que « lieux de la pratique démocratique » (Blondiaux, Levêque, 1999) sont centraux dans l'offre de participation qui est d'abord comprise à travers eux. A Bruz, divers modes opératoires sont unifiés comme relevant de la démarche de démocratie participative. Cette mise en forme est avant tout conceptuelle et ne révolutionne pas les enjeux ou les types de sujet mis en débat. L'unification se matérialise d'abord dans un document « mode d'emploi de la démocratie locale » sur lequel s'appuient les agents et les élus. Et il est notable qu'à Lanester où l'offre de participation a été modifiée en 2014, avec la suppression des conseils et le passage à une participation par cycle thématique annuel<sup>3</sup>, c'est la production d'un guide des différents moyens de participation qui en a été la première étape, à la fois pour son élaboration entre élus et agents, et pour sa publicisation vers les participants.

La distinction entre instances et projets semble s'expliquer ici en partie du fait de périodes différées: indirectement l'expérience bruzoise des années 2010 est nourrie des retours d'expérience de la fin des années 1990 et du début des années 2000 qu'incarnent entre autres Lanester et Arcueil.

*« Les conseils de quartier c'était l'idée de départ des élus, et qu'on a en fait abandonnée [...] [mon poste c'est à la fois] faire participer les habitants à des instances plus formelles [et] l'animation de projets, d'événements [et leur] coordination. [...] J'ai l'impression qu'il y a pas beaucoup de communes qui ont un regard comme le nôtre plus général, thématique [qu'ailleurs c'est] quand même vachement sur les conseils de quartier ou des choses qui s'y apparentée [sans] vision plus large [...] dans nos instances thématiques [...] je pense qu'on a beaucoup plus de diversité que en faisant simplement des conseils de quartier »<sup>4</sup>*

L'évolution à Lanester après 2014 va aussi dans ce sens, comme le souligne l'épithète des conseils de quartier : « lieux d'expression et de débat privilégiés ouverts à tous [qui] après douze années d'existence connaissent un certain essoufflement, d'où la mise en place d'un nouveau format simplifié... »<sup>5</sup> Nous retrouvons régulièrement ce changement de point de vue sur des instances pérennes devenues un problème à résoudre plutôt qu'une solution aux enjeux de la participation. C'est en travaillant dans une autre ville moyenne que cette évolution nous a été le mieux résumée : « c'est le projet qui doit faire l'instance et pas l'instance qui doit faire le projet, sinon pour exister ils en arrivent à faire ou à proposer des choses qui en fait ne sont pas réalisables, voire quasiment à être un contre-pouvoir ».<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Les 8 conseils sont remplacés par 4 assemblées réunies à l'initiative de la mairie, et l'offre de participation devient un cycle annualisé, mêlant réunions publiques, ateliers participatifs greffés aux assemblées et mini-public délibératif, sur un thème choisi par les élus et les services.

<sup>4</sup> Entretien, fonctionnaire territorial, juin 2012

<sup>5</sup> Site internet municipal

<sup>6</sup> Discussion, fonctionnaire territorial, octobre 2014

Dispositifs participatifs	Arcueil (1996-2015)	Bruz (2009-2014)	Lanester (2002-2014)
<b>Instances participatives pérennes et territorialisées</b>	6 assemblées de quartier Participation ouverte Un collectif d'habitants référents (4 à 6) et un élu de quartier Une enveloppe de 20 000 € 3 à 4 réunions par an	Non	8 conseils de quartier Participation ouverte Jusqu'à 35 conseillers de quartier, 8 membres de bureau, 1 président (habitant) et 1 élu référent. 4 à 5 réunions par an
<b>Démocratie de proximité</b>	Non formalisé dans l'offre de participation	Visites de quartier organisées par les élus. 10 par an	Une visite annuelle organisée par chaque conseil. Permanence des élus chaque mois (mairie et marché)
<b>Référendums et pétitions</b>	4 référendums locaux recensés entre 1999 et 2014 (renouvellement urbain, rythmes scolaires) 200 signatures pour mise à l'ordre du jour du CM (quinzaine en 20 ans d'après le maire)	Non formalisé dans l'offre de participation	Non formalisé dans l'offre de participation
<b>Budget municipal</b>	« Avis motivé des assemblée de quartiers sur le budget » : un essai non renouvelé	Réunion publique d'information sur le budget	« Conseil municipal participatif sur le budget » Une réunion d'information, avec une liste de demandes des conseils de quartier.
<b>Ateliers thématiques / Comités de citoyens</b>	Groupes ponctuels, commission des assemblées de quartier Non formalisé dans l'offre de participation	Comités consultatifs (déplacements, aires de jeu, développement durable, urbanisme) Ateliers thématiques (préparation événements municipaux) Comité d'usagers (médiathèque, salle de spectacle, centre social)	Groupes ponctuels, commission des conseils de quartiers Non formalisé dans l'offre de participation
<b>Forum annuel</b>	Non formalisé dans l'offre de participation	2009-2011 : forum de la démocratie locale : mise en débat de la méthode 2012 : forum citoyen : atelier de propositions et vote (forum des associations)	Non formalisé dans l'offre de participation  (en alternance : forum des associations et assises de la citoyenneté)

Dans l'approche comparée de nos terrains, les différences relèvent ainsi d'abord de la mise en forme de l'offre ; des *inputs* plus que des *outputs*, elles sont procédurales plus que substantielles. Comparer ces offres et leurs effets sur les participants et leurs parcours, c'est étudier en contexte la fortune d'une volonté d'ancrage ou d'adaptation des formes de participation locale. Nous faisons en ce sens l'hypothèse d'une répartition inégale et socialement située de l'engagement participatif, mais aussi du fait de participer de telle ou telle façon - en termes d'intensité, de fréquence - à tel ou tel dispositif.

## L'analyse quantitative des facteurs sociaux de la participation : redites et apports

L'aspect quantitatif de notre recherche bien que d'ampleur modeste<sup>7</sup> n'en demeure pas moins une contribution originale aux recherches sur la participation.<sup>8</sup> Précisons d'emblée qu'au-delà

<sup>7</sup> 272 réponses à un questionnaire postal comportant une cinquantaine de questions : 101 à Bruz, 89 à Lanester et 82 à Arcueil, avec des taux de retour respectivement de 36%, 20% et 41%

<sup>8</sup> Signalons une exception récente et notable sur ce point : Font, Della Porta, Sintomer, 2014, qui d'ailleurs articulent fortement leur analyse avec une réflexion méthodologique sur la combinaison des approches qualitatives et quantitatives.

de la question des moyens nécessaires, le recueil de données rencontre des limites connues du fait « caractère très particulier des échantillons prélevés compte-tenu de l'importance des refus de réponse : les répondants sont les mieux disposés à l'égard de l'enquête et du thème abordé » (Lebaron, 2006, p.58) qui invite à la prudence dans l'interprétation. Nous avons mesuré que les plus disposés sont avant tout ceux dont la participation est la plus récente, quand bien même elle s'avère faible, ou la plus intense lorsqu'elle est ancienne. Ceux qui ont eu une participation intermittente, il y a quelques années, sont peu accessibles par ce biais.

Quantifier les facteurs sociaux de la participation peut donner un sentiment de déjà-vu et il est légitime d'en questionner l'intérêt. Invariablement les publics de la démocratie participative seraient majoritairement propriétaires, diplômés, disposant d'un revenu au moins médian et blancs de peau et de cheveux ; les grandes tendances de notre étude ne font pas exception. Mais la mesure quantifiée, outre une objectivation, permet également d'interroger ces caractéristiques sociologiques en les ordonnant et en les différenciant par rapport aux modalités de l'engagement participatif.

Un premier apport est la remise en perspective de la « masse » des participants. Dans ces villes, quelles que soient les caractéristiques de l'offre ou sa durée, les populations-mères sont peu ou prou du même ordre : 200 pour chaque période.<sup>9</sup> L'option d'une participation par projet mobilise ainsi sur la même période de temps un nombre de participants similaire à celui d'instances pérennes. Plus généralement, ce constat est d'importance pour nuancer la portée d'un « espace social de la participation » : un ensemble d'interactions, de liens et de concomitances entre des individus qui comptent pour 1% des populations municipales.

### Le rappel de la sélectivité sociale des arènes participatives

Comme évoqué, la sélectivité sociale des publics de la démocratie participative est une affirmation récurrente et le discours sur l'entre soi sociologique des dispositifs participatifs est à bien des égards un poncif.

Les principaux traits qui ressortent des trois vagues de questionnaire peuvent être rapidement résumés : par rapport aux populations municipales une surreprésentation des plus âgés, des cadres, des retraités, des propriétaires, des diplômés et des niveaux de revenu au moins médians.

Tendances des écarts entre les répondants et la population municipale

	Arcueil	Bruz	Lanester		Arcueil	Bruz	Lanester
	CSP				Diplôme		
Arti. com. et chef d'ent.	▶	▶	▶	< BAC	▼▼	▼▼	▼▼
Cadre et pro. Int. Sup.	▲▲	▲▲	▲▲	BAC	▶	▲	▲
Pro. intermédiaire	▼	▼	▼	1 <sup>er</sup> Cycle	▲▲	▲▲	▲
Employé	▶	▶	▶	2 <sup>nd</sup> Cycle	▲▲	▲	▲
Ouvrier	▼	▼	▼		Âge		
Retraité	▲	▲	▲	75+	▶	▶	▶
Sans act.pro.	▼	▼▼	▼	60 - 74	▲▲	▲	▲▲
	Habitat			45 - 59	▶	▲▲	▲
Locataire	▼▼	▼▼	▼▼	30 - 44	▶	▼	▼
Propriétaire	▲▲	▲▲	▲▲	20 - 29	▼▼	▼▼	▼▼
	Légende < ▼▼ -12 ▼ -2 ▶ +2 ▲▲ +12 ▲▲ >						

Si des différences s'observent dans le détail, elles peuvent toujours se comprendre au vu de la sociologie de la ville (cf. *supra*). Par exemple en ce qui concerne le taux moindre de cadres ou de diplômés du supérieur à Lanester ou leur forte présence à Arcueil ou Bruz.

<sup>9</sup> A Lanester, 514 sur 12 ans, mais environ 200 conseillers de quartier durant chaque mandat de deux ans. A Arcueil, 200 ayant assisté à une des assemblées du dernier semestre 2014, moment de notre enquête. A Bruz, 275 dans une liste établie par la municipalité.

	Arcueil (N=82)	Bruz (N=101)	Lanester (N=89)	Ensemble (N=272)			Arcueil (N=82)	Bruz (N=101)	Lanester (N=89)	Ensemble (N=272)	
<b>Sexe</b>						<b>Diplôme</b>					
Femme	51	37	37	125	45%	< BAC	15	23*	31	69	25%
Homme	26	63	49	138	52%	BAC	14	13	22	49	18%
NR	5	1	3	9	3%	BAC+2	7	18	13	38	14%
<b>Age</b>						BAC+3	13	15	8	36	13%
75+	7	4	8	19	8%	2nd Cycle	30	26	15	71	26%
60 - 74	27	22	30	79	32%	NR	3	6	0	9	3%
45 - 59	21	44*	31	96	39%	<b>Revenus mensuels nets par foyers</b>					
30 - 44	19	15	12	46	19%	< 1500	8	4	12	24	9%
20 - 29	3	3	2	8	3%	1500 - 2000	10	20*	8	38	14%
<b>CSP</b>						2000 - 3000	16	17	26	59	22%
Arti. com. et chef d'ent.	2	1	2	5	2%	3000 - 4000	16	22	21	59	22%
Cadre et pro. Int. Sup.	27	33	19	79	29%	4000 - 5000	9	14	8	31	11%
Pro. intermédiaire	3	9	6	18	7%	> 5000	14	17	4	35	13%
Employé	15	15	15	45	17%	NR	9	7	10	26	10%
Ouvrier	2	7	6	15	6%	<b>Habitat</b>					
Retraité	23	29	34	86	32%	Locataire	24	16	11	51	19%
Sans act. pro.	7	6	6	19	7%	Propriétaire	53	79	78	210	77%
NR	3	1	1	5	2%	NR	5	6	0	11	4%

Ce constat est en soi un résultat: si dans l'ensemble les dispositifs participatifs sont attractifs à des catégories similaires, le contexte a des effets faibles mais réels, puisque sans même se référer à d'éventuels effets du cadrage de la participation, les spécificités observables s'expliquent compte-tenu des sociologies municipales. A ce niveau un effet de l'offre semble imperceptible et seules quelques données interpellent davantage (\*) notamment à Bruz en ce qui concerne l'âge moyen et les plus faibles niveaux de diplôme et de revenu.

### Une prime d'ancienneté contre la sélectivité sociale ?

Le résultat le plus probant est dans la prise en compte d'une autre variable : l'ancienneté de résidence dans la commune. J. Mansbridge relève l'importance de ce facteur dans les publics des town-meeting, soulignant que les nouveaux arrivants ont moins de chance de participer, tout en relevant un effet de classe sociale : si les nouveaux qui assistent au town-meeting sont dans l'ensemble similaires aux anciens, ceux qui y participent plus activement appartiennent davantage aux classes moyennes, et à ce compte « les nouveaux » sont perçus à travers ce prisme par « les anciens » (Mansbridge, 1983, p.100-102).

Ancienneté de résidence	Arcueil (n=79)		Bruz (n=101)		Lanester (n=88)		Ensemble (n=268)	
Moins de 3 ans	10	12%	17	17%	2	2%	29	11%
Entre 3 et 5 ans	3	4%	6	6%	1	1%	10	4%
Entre 5 et 10 ans	15	18%	14	14%	9	10%	38	14%
Plus de 10 ans	51	62%	64	64%	76	85%	191	70%
Dont plus de 20 ans	40	49%	35	35%	49	55%	124	45%
NR	3	4%	0	0%	1	1%	4	1%

Dans les trois villes les participants sont majoritairement des anciens habitants. L'ancienneté est ainsi un marqueur avéré : primordial à Lanester, important à Arcueil et nuancé à Bruz. Là encore ces différences se comprennent au vu de la situation municipale et de l'évolution démographique. A Bruz la population a doublé entre 1990 et 2011, quand elle est restée stable dans les autres villes, à la nuance que la population de Lanester décroît depuis 2006, tandis

qu'elle croit à Arcueil ; ce qui se reflète dans une présence relative de nouveaux à Arcueil et une absence avérée à Lanester.

Cette variabilité se lit aussi dans le cadrage des politiques de participation, prenant plus ou moins en charge l'enjeu de l'intégration des nouveaux habitants. Il est explicitement mis en avant à Bruz où le sentiment d'une ville dédoublée entre bourg historique et quartiers nouvellement bâtis est un enjeu pour l'équipe municipale, dont l'arrivée au pouvoir est régulièrement expliquée par ce renouvellement de l'électorat. Comme pour l'âge, se retrouve l'intuition que les dispositifs thématiques ponctuels parviennent davantage à intégrer des habitants arrivés plus récemment que des conseils valorisant une interconnaissance préalable.

*« Je suis pas originaire de Lanester, je suis arrivé ici il y a deux ans. (...) Ces conseils de quartier. (...) c'était un moyen de connaître, de s'impliquer, (...) donc j'y ai été une fois... (...) à la recherche de lien social, me disant que j'allais rencontrer des gens du quartier. J'y allais un peu naïvement en fait, la réalité c'est un peu autre chose (rires). C'est énormément de personnes d'un certain âge, beaucoup de retraités. Et on est là que pour évoquer les problèmes, jamais pour dire ce qui va bien. Pour moi il faudrait qu'il y ait des thématiques différentes pour chaque [réunion du] conseil de quartier. »<sup>10</sup>*

L'ancienneté semble pouvoir être testée comme ayant un effet compensateur de la sélectivité sociale. Nous faisons ici référence à la notion de « capital d'autochtonie » (Retière, 2003), dont l'élaboration est en partie liée avec une étude sur l'identité ouvrière à Lanester (Retière, 1991, 1994). Nous en faisons en toute conscience un usage relâché, en mobilisant des variables quantitatives qui, même interprétée sous contrôle de l'enquête de terrain, n'en sont qu'une mesure indirecte, quand la notion est par essence profondément liée à l'étude localisée approfondie (Retière, 2013, Renahy, 2010). Le capital d'autochtonie pourrait ainsi être saisi dans une analyse plus raffinée des réseaux, liens de sociabilité et structures sociales d'encadrement qui s'interpénètrent avec l'engagement participatif. Ici nous mesurons simplement que la sélectivité sociale des arènes participatives se fait compte-tenu de l'ancienneté dans la commune. Tout ceci concourt à affirmer que l'engagement dans la vie locale est en partie redevable de « l'existence de voies de contournement ou de mise en suspens des formes plus universelles d'accès à des places et à la considération attachées, notamment, à la détention des capitaux économique et culturel » (Retière, 2013).

*« Les données sur la durée de résidence dans la communauté sont particulièrement intéressantes. Ceux qui ont (...) un haut niveau de diplôme sont plus mobiles et moins enracinés dans la communauté. Ainsi les liens dans la communauté pourraient représenter une alternative - et une des seules - au rôle prépondérant de l'éducation et des autres facteurs de stratification socioéconomique qui y sont associés. Dans la mesure où l'ancienneté de résidence renforce la possibilité de participer, nous trouvons un rare cas pour lequel l'impact du niveau d'éducation sur l'activité politique est négatif. (...) Cet effet n'est en aucun cas aussi substantiel (...) mais il reste notable car (...) inhabituel. » (S. Verba, K. L. Schlozman, H. Brady, 1995, p.455)*

Nos données vont dans ce sens : les résidents depuis plus de 20 ans sont majoritaires parmi les niveaux de diplôme inférieurs au baccalauréat (86% à Arcueil, 61% à Lanester, 52% à Bruz) et moins présents parmi les titulaires d'un diplôme universitaire (24% à Bruz, 38% à Arcueil, 49% à Lanester). Pour des effectifs identiques, deux tiers des titulaires d'un diplôme inférieur au bac habitent depuis leur ville depuis plus de 20 ans, tandis que pour un diplôme universitaire de second cycle la moitié y réside depuis moins de 10 ans. Cet effet n'est pas également repérable dans chaque ville. A Arcueil et Bruz : les plus diplômés nouveaux habitants et les moins diplômés anciens habitants ont un poids important, tandis qu'à

---

<sup>10</sup> Entretien, nouvel habitant, juillet 2014

Lanester, c'est avant tout l'ancienneté qui prime, avec un poids plus important des moins diplômés dans l'ensemble.

Mais l'ancienneté de résidence est liée à l'âge : entre moins de 10 ans, 10 et 20 ans et plus de 20 ans, les âges moyens varient entre quaranténaires, quinquagénaires avancés et jeunes sexagénaires. Les différences mesurées peuvent ainsi dépendre d'un effet de génération et d'une valeur relative des diplômes ; d'autant que la corrélation n'est pas aussi significative en ce qui concerne les revenus. Mais la reprise de ces données en excluant les retraités, majoritairement anciens habitants nonobstant le diplôme, livre la même opposition : parmi les actifs deux-tiers des diplômés inférieurs au bac habitent la ville depuis plus de 20 ans, tandis que la moitié des titulaires d'un diplôme universitaire habitent la ville depuis moins de dix ans. De même pour les cadres et les ouvriers, bien que le faible effectif de ces derniers invite à la prudence, ces derniers sont tendanciellement toujours plus davantage des anciens habitants, et même davantage que les retraités. Sans qu'un effet d'âge entre en compte, habiter depuis longtemps la ville est une condition de la participation davantage nécessaire pour un ouvrier que pour un cadre, pour un actif peu diplômé que fort diplômé.

Toutes catégories confondues, la participation augmente avec l'ancienneté de résidence, et dans le détail, l'offre de participation ne semble pouvoir inclure des membres des catégories populaires qu'à la condition qu'ils résident depuis longtemps dans la commune, tandis les nouveaux habitants qui participent sont tendanciellement plus élevés dans la hiérarchie sociale. La sélectivité sociale des arènes participatives est avérée, mais il s'adjoint à celle-ci une prime d'ancienneté qui d'une certaine manière compense des écarts sociaux, mesurés par le niveau de diplôme, parmi les habitants les plus anciens ; mais à un autre égard redouble l'exclusion des membres des catégories populaires récemment arrivés. Mais si une forme de capital social dite d'autochtonie a bien un effet compensateur de la sélectivité sociale c'est avec une importance variable selon les villes qui rappelle sa valeur relative et contextuelle selon la présence de structures sociales qui la valorisent.

En conclusion, rappelons que nos résultats sont tributaires d'une réception de l'enquête socialement située. Il ne peut ainsi être totalement exclu que les individus moins investis, mais occupant une position sociale plus élevée aient, dans une forme d'auto-qualification, une plus forte tendance à répondre, tandis que la légitimité à répondre des individus moins dotés ne se ferait qu'au prix d'un fort investissement dans les dispositifs participatifs, corrélé à des marques d'endocratie : être natif de, habiter depuis longtemps la ville, appartenir aux réseaux locaux. Nous mesurons ainsi d'autant plus facilement la participation des premiers et des seconds. Cette limite justifie de contextualiser davantage l'analyse des facteurs sociaux de la participation au vu des formes qu'elle prend, d'où le recours à la représentation d'un espace social de la participation.

## **Représentation d'un espace social et parcours de participation**

La représentation d'un espace social vise à « définir une distance entre les individus statistiques à partir des variables retenues (...) la distance entre deux individus est d'autant plus grande qu'ils divergent pour un nombre plus élevé de questions et que les modalités qu'ils ont choisi ont des effectifs faibles » (Lebaron, 2006, p.80, 82). La méthode mobilisée est l'analyse des correspondances multiples (ACM), et intervient une fois actés les particularismes sociaux de nos échantillons au vu des contextes municipaux.

### **Au sujet de l'ACM : précautions d'usage et statut des interprétations<sup>11</sup>**

L'ACM permet une analyse des distances entre individus par rapport à différentes variables catégorielles. Une partie de ces variables sont des positions, figurées par des propriétés sociales, d'autres sont des prises de position, des déclarations de pratiques en lien avec l'engagement participatif. Quel dispositif ? A quelle période, avec quelle durée, fréquence ou statut ?

Les liaisons remarquables et les proximités aident à organiser des typologies et la visualisation des données dans un plan aide en ce sens. Nous avons réitéré les analyses en excluant ou corrigeant les facteurs déformants - observations peu détaillées, modalités à faible effectif - et vérifié la récurrence de nos conclusions pour ne livrer que les plus significatives. Cependant, il convient de procéder avec prudence dans la lecture et l'interprétation. Quelques repères sont utiles en ce sens (De Lagarde, 1998, p.74) : le centre du graphique correspond aux profils récurrents, les plus originaux sont éloignés. L'interprétation des axes doit se faire sous réserve et vise à cerner les tendances structurantes de l'organisation des données, c'est-à-dire les caractères significatifs d'une typologie. Enfin, il faut se méfier des effets de perspective et se référer aux données chiffrés qui contiennent l'entièreté de l'information.

L'ACM a ici un caractère exploratoire, sans lui nier toute vertu explicative, cette méthode n'est pas mobilisée pour prétendre à un statut démonstratif. Dans le cadre d'une recherche en cours, il s'agit d'une aide à la mise en ordre et à l'analyse des données, afin d'entrevoir des relations et d'orienter des lectures possibles pour approfondir des hypothèses plutôt que pour administrer des preuves. Il s'agit bien d'une « représentation », dont il faut se garder de contester le caractère forcément contingent, incomplet ou déformé. Elle ne prétend pas ici à une portée hégémonique intégrant les interactions de l'ensemble des agents, des styles de vie ou des pratiques, tel que peut parfois le laisser entendre la référence à ses usages connus (Bourdieu, 1979) ou leur réception et postérité (Coulangeon, Duval, 2013).

L'analyse géométrique de données s'inscrit dans une enquête dont elle est un aspect et non pas l'aboutissement, ces représentations ne parlent pas d'elles-mêmes et le commentaire qui en est donné ne se comprend que dans le contexte de l'enquête de terrain et n'est produit que sous le contrôle de ce que nous pouvons questionner, savoir et vérifier par ailleurs.

*Exemple de variables retenues pour Lanester, adapté pour les autres villes :*

Positions : Autochtonie, capital économique et culturel

- Durée de résidence : Moins de 10 ans, entre 10 et 20 ans, plus de 20 ans
- Habitat : Propriétaire, Locataire
- CSP : Cadre, profession intermédiaire, Employé, Ouvrier, Sans activité, Retraité
- Revenus (mensuels net par foyer) : < 2000, 2000-3000, >3000
- Diplôme : inférieur au Bac, Bac, 1er cycle, 2nd cycle

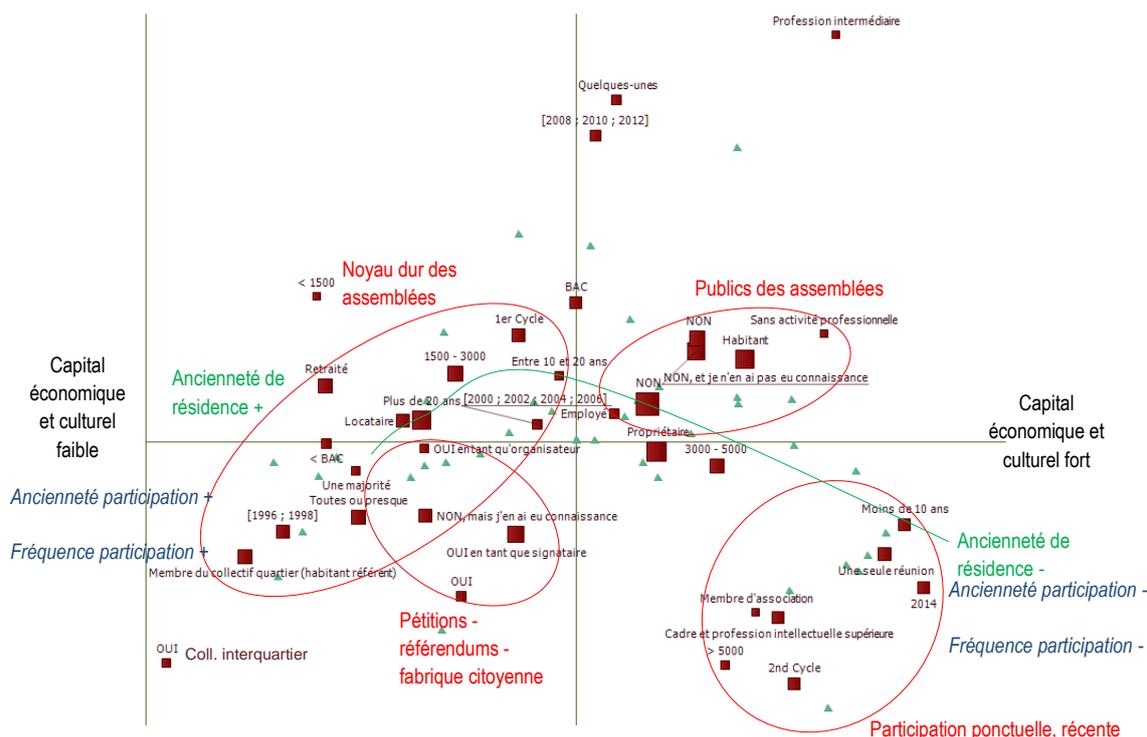
Prises de positions : Engagement participatif

- Durée participation : Moins de 5 ans, Entre 5 et 10 ans, Plus de 10 ans
- Ancienneté participation (lancement, cours du premier mandat, deuxième mandat)
- Fréquence participation (toutes ou presque, une majorité, quelques-unes)
- Statut déclaré dans au moins une association : Organisateur, membre actif, adhérent
- Membre du rassemblement politique local : Oui, Non

<sup>11</sup> Voir en bibliographie : De Lagarde, 1998 ; Lebaron, 2006 ; Duval, 2012, 2013 ; Lebaron, Le Roux, 2013 ; Renisio, Sinthon, 2014



**Fig.2 - Arcueil**



Nombre d'observations complètes : 47 sur 82  
 % de variance expliquée, F1 : 16% ; F2 : 9%  
 % de variance cumulée : 25%

La plus forte participation est ainsi avant tout affaire d'ancienneté et définit des groupes qualifiés de « noyau dur ». Ces groupes au fondement des instances, conseils et assemblées de quartier, regroupent des participants qui se distinguent comme plus fortement engagés, et ce depuis le lancement des dispositifs, et qui outre une forte ancienneté, ont des caractéristiques sociologiques proches. A Arcueil (fig.2) et Lanester (fig.1) ces noyaux sont composés de retraités, vivant dans la ville depuis plus de vingt ans et ayant un niveau de diplôme faible ou intermédiaire.

A Bruz (fig.3), sur une période de temps plus courte, un groupe similaire et investi dans davantage de dispositifs participatifs s'observe. Cependant cet équivalent des noyaux durs des instances n'est pas l'unique pôle d'une forte participation. Il est caractérisé par un certain type de dispositifs, que nous qualifions par la suite comme relevant d'une forme renouvelée de « démocratie de proximité ». Dans la diversification de l'offre de participation, il s'observerait ainsi une fission du noyau dur qui serait un effet du cadrage.

Hors du noyau dur des instances se trouvent les marques d'une participation de plus faible intensité. A Arcueil, un second groupe est le « public des assemblées » (fig.2), les « spectateurs » en opposition aux « acteurs » tel que les définit une élue en réaction à une prise de parole critique.

*« - On a des assemblées mais dans lesquelles on ne prend pas de décisions. (...) Là dans cette assemblée, nous, on parle jamais ensemble, on vote jamais rien... »*

*- La question par rapport aux assemblées de quartier c'est de savoir si on est spectateur ou acteur. (...) Ici on est juste dans l'espace de la plénière, et donc si vous voulez être acteur je vous invite à rejoindre le collectif »<sup>12</sup>*

C'est là que se retrouvent les participants « sans qualités » : ceux qui déclarent ne pas avoir connaissance des autres modalités de participation et se disent simplement « habitants ».

La forte participation est partiellement liée avec l'engagement associatif. Dans une forte de continuité l'engagement participatif constitue alors une surcouche pour des acteurs multi-positionnés valorisant des formes alternatives d'engagement et des « normes de citoyenneté engagée » (Dalton, 2008). A Bruz ou Lanester, bénévolat et participation se superposent pour les membres des noyaux durs, et s'ordonnent en considérant le statut revendiqué dans au moins une association: le noyau dur est proche de la modalité organisateur, la participation moyenne de membre actif et la participation la plus faible d'adhérent (fig.1).

*« C'est comme partout, on prend les associations. Les gens qu'on voit dans les conseils de quartier, c'est les gens qui s'impliquent dans les associations beaucoup. C'est les mêmes qu'on voit partout. »<sup>13</sup>*

A cet égard seul le cas d'Arcueil présente un faible lien avec la vie associative : un tiers ne se déclare pas bénévole, contre seulement un quart à Bruz, voire un sixième à Lanester, ce qui est une différence notable. Elle l'est d'autant plus que pour le reste l'engagement participatif semble obéir aux mêmes logiques. Ce faible lien s'explique par le contexte de notre enquête, dans une période de reprise après les élections, nous avons rencontré de nombreuses personnes qui ne sont pas des habitués des assemblées. Une partie y sont effectivement venues du fait d'un autre engagement, mais ces individus insistent alors sur la distinction plutôt que le cumul des engagements et portent une critique d'instances descendantes, faiblement politisées et centrées sur le cadre de vie.

*«J'ai été très déçue, j'y suis pas retournée (...) il faudrait pouvoir faire des propositions, pas que se plaindre, ou juste du divertissement pour les plus âgés et les propriétaires. »<sup>14</sup>*

*« [un militant lance un appel contre le FN et conclut] « je sais bien que ce n'est pas forcément le lieu. Je suis le plus jeune ici, et on voit bien que les jeunes ils ne sont pas là... J'ai l'impression que c'est une sorte de commission voirie. Et si c'est ça vos seuls problèmes, des problèmes de trottoir... Franchement c'est pas étonnant qu'il n'y ait personne dans ces assemblées ». »<sup>15</sup>*

Cette distinction évidente chez les plus critiques, se retrouve aussi chez les plus investis, en lien avec une certaine déception, voire en préfiguration d'un abandon :

*« je vais laisser tomber l'assemblée (...) ça fait 5 ans qu'on dit la même chose (...) ici (le local associatif) il y a une bonne ambiance on est entre potes [là-bas] j'ai quand même l'impression de bis repetita. »<sup>16</sup>*

*« C'était très décevant, [...] il y a quelques années j'ai arrêté (...) et il y a eu les élections l'année dernière, d'autres élus (...) [avec] l'envie de changer les choses (...) donc j'ai un peu remis les pieds et c'est vrai qu'on a eu une première assemblée avec beaucoup de monde,*

---

<sup>12</sup> Observation, assemblée de quartier, octobre 2014

<sup>13</sup> Entretien, élu, septembre 2014

<sup>14</sup> Entretien, militante antiraciste, féministe, mars 2015

<sup>15</sup> Observation, assemblée de quartier, octobre 2014

<sup>16</sup> Discussion, local associatif, avril 2015

*j'étais très surprise (...) [depuis] je me suis découragé, je me suis dit que ça allait être la même chose, rien n'a changé. »<sup>17</sup>*

Outre le rappel d'une temporalité déterminée par l'agenda de la démocratie représentative, ces parcours rappellent l'importance de la prise en compte des désengagements (Fillieule, 2005) dans l'étude de l'engagement participatif. Néanmoins certaines conditions de continuité et de relative autonomie permettent aussi à des engagements participatifs plus durables d'émerger.

### **Les fortunes diverses des « carrières citoyennes »**

C'est à Lanester que nous observons davantage ces « carrières citoyennes ». Entre 2002 et 2011, près de la moitié des 514 recensés n'effectuent qu'un mandat, un tiers deux ou trois et un cinquième restent membres sur l'ensemble de la période. La durabilité d'un engagement dans des conseils à la structure hiérarchisée implique une reconnaissance statutaire avec des parcours qui se caractérisent par le fait de gravir les étapes de spectateurs à membre du conseil, du bureau ou président.

Cette hypothèse d'une « carrière citoyenne » au sein des conseils constitue ainsi un au-delà de l'engagement associatif pour une part du noyau dur des participants. Ces carrières prennent différentes formes pouvant être visualisées comme réparties le long d'un continuum allant d'un engagement participatif exclusif et valorisé comme tel jusqu'à un passage par le conseil quartier menant à un engagement politique local.

En ce sens les « prises de position » des anciens habitants (fig.1) opposent noyau dur des conseils et appartenance au rassemblement politique local apparemment liée à une position sociale plus élevée. Cette distinction s'observe notamment chez les présidents de conseils qui refusent explicitement de franchir ce qu'ils considèrent être une « ligne jaune ». Leur place dans le conseil définit un rôle social spécifique qu'ils valorisent, et qui les valorisent, du fait de sa non-assimilation à un engagement politique. Cette spécificité est rendue explicite lors de la rupture du parcours avec l'arrêt des conseils marqué par une reprise en main de la municipalité.

*« Avant on faisait nos réunions, chacun venait comme il voulait (...) Il y avait pas de contrôle particulier de la part de la mairie, tandis que là c'est le contrôle total. (...) C'est plus des conseils de quartiers, il y a plus de président, il y a plus rien, c'est fini. (...) le noyau dur il est rompu du jour au lendemain... [Avant] il y avait une certaine notoriété, les gens ils savaient « lui c'est le président de quartier, il faut que j'aille le voir pour tel ou tel problème », (...) je vais pas dire un élu, parce qu'on est pas élu, mais on pourrait presque prendre ce mot là, un élu référent dans le quartier (...) même au niveau boulot, ou même mes parents, chaque fois que j'allais chez mes parents « c'est quand que tu fais une réunion ? On vous voit plus dans les journaux ? » (...) Donc on avait quand même une certaine importance, voire prestance, au niveau des habitants et même au niveau des extérieurs. Et du coup, là on perd tout du jour au lendemain. »<sup>18</sup>*

*« On traitait le sujet qu'on voulait, si on nous proposait un sujet, on était libre de l'accepter ou de le refuser, tandis que là maintenant c'est eux qui vont venir avec un problème à traiter, donc ils nous le présenteront à leur façon, et c'est tout... (...) On n'est pas considéré quoi. C'est on tourne une page et c'est fini. (...) A quel titre on va accueillir les nouveaux habitants ? Avant on y allait, on faisait notre publicité pour nos conseils, ramener les gens.*

<sup>17</sup> Entretien, ancienne habitante référente, mars 2015

<sup>18</sup> Entretien, ancien président de conseil, septembre 2014 (dit ensuite Président 1)

*Mais là, on va aller faire quoi ? (...) Moi c'est ça le rôle que je m'étais donné : aider les gens. »<sup>19</sup>*

Pour les plus investis l'important n'est pas que de participer. Pour ces deux présidents, l'engagement est au départ motivé par une envie d'intégration et une recherche d'activité. Ces motifs similaires correspondent à des instants différents dans les cycles de vie, qui rappellent que l'acte de participer est tributaire de disponibilités (Siméant, 2001) et inscrit dans une histoire personnelle : avant une mise en couple et une stabilité professionnelle et résidentielle pour le plus jeune, natif de la région et après la fin de l'activité professionnelle pour le plus âgé.

*« A l'époque en tant que célibataire j'étais tout seul dans mon coin, je commençais à m'ennuyer, je voulais m'ouvrir aux autres on va dire. Donc je me suis lancé là-dedans. (...) Moi auparavant j'assistais déjà en tant que simple habitant, et de plus en plus ça commençait à m'intéresser. » (Président 1)*

*« Je suis revenu ici à la retraite, donc je me suis dit tiens je vais m'investir puisque j'avais de quoi faire, du temps libre. C'était une façon aussi de pouvoir passer un cap parce que c'est vrai d'actif à... je vais pas dire inactif... mais disons, au moins se sentir encore utile. C'était intéressant, c'était un challenge à relever. » (Président 2)*

A la différence d'anciens conseillers de quartier devenus élus ils se sont retrouvés dépourvus avec l'arrêt d'un dispositif qu'ils avaient fortement investis : « jeté comme des vulgaires chaussettes... » (Président 1), « la démocratie participative à Lanester pour moi elle n'existe plus » (Président 2). Le second poursuit par la suite un engagement dans les maisons de quartier et d'autres associations, tandis que le premier convertit certains acquis dans un engagement syndical.

*« Moi qui suis à l'origine assez timide, ça m'a permis de connaître du monde, de m'ouvrir (...) Là l'expérience du conseil de quartier (...) m'a aidé pour le CHSCT [comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail], parce qu'avant je disais pas un mot (...) J'étais déjà syndiqué mais j'avais aucune responsabilité dans le syndicat (...) dernièrement dans un forum des CHSCT, je suis intervenu, il y avait 100 à 200 personnes dans la salle. (...) c'est un truc qu'auparavant je n'aurais jamais fait. Donc ça m'a ouvert certaines portes que je m'étais forcées de garder fermées. » (Président 1)*

A l'inverse de ces parcours déçus, qui ont investi un rôle social défini par le dispositif, d'autres ont pu approfondir leur engagement participatif en tant qu'élu, les conseils de quartier remplissant une fonction de « réservoir » et de « tremplin » pour la liste municipale.

*« C'est vrai que la mairie de Lanester a tendance à aller ponctionner ses futurs élus dans les conseils de quartiers (...) une fois qu'on est bien rodé au niveau des conseils de quartiers [...] C'est ce qui s'est passé avec moi. J'étais au conseil de quartier, j'étais dans le monde associatif sur la commune (...) donc le maire a eu l'occasion de me voir régulièrement (...) et c'est comme ça que j'ai commencé. »<sup>20</sup>*

Mais cette deuxième forme de parcours a une fortune inégale, selon qu'elle ait le caractère de sollicitation inattendue ou de concrétisation d'une volonté d'investissement local. C'est là que se situe la différence, passive ou active, entre un « réservoir » où des individus sont saisis et un « tremplin » dont ils se saisissent.

---

<sup>19</sup> Entretien, ancien président de conseil, septembre 2014 (dit ensuite Président 2)

<sup>20</sup> Entretien, ancienne membre du bureau d'un conseil et élue municipale, septembre 2014 (dit ensuite Elue 1)

« Pendant six ans, j'ai fait quelque chose que j'ai adoré. (...) J'étais pas destinée du tout à rentrer dans le milieu politique et je le serai jamais. C'est un monde que je déteste la politique. (...) J'ai appris énormément de choses, j'ai rencontré plein de gens que jamais de ma vie j'aurais rencontrés quoi. (...) j'ai adhéré, parce que c'était quelque chose de Lanestéro-lanestérien et ça me plaisait (...) Mais je trouve que ça devient... c'est trop politisé maintenant. » (Elue 1)

« Avant j'étais quelques années à un endroit, après je partais, pour mon métier. Donc on s'investit pas dans ces cas (...) et j'avais décidé que Lanester c'était l'endroit où je posais bagages. Je voulais un peu plus m'investir dans la ville quoi. »<sup>21</sup>

Ainsi l'issue n'est pas la même pour la première, non-titulaire du bac mais depuis longtemps dans la ville et dans la vie associative locale et le second, cadre avec une forte mobilité professionnelle, dont l'investissement local est concomitant en fin de carrière d'une volonté de se poser, « de faire construire ». L'élue 1 n'est pas reprise sur la liste après son premier mandat, durant lequel elle a dû poursuivre une activité d'aide à domicile, « de bonne heure le matin et tard le soir ». L'élu 2 passe d'une délégation à un poste de conseiller puis une autre délégation, modulant son investissement en fonction de sa carrière professionnelle mais pouvant s'investir grâce à un travail « où [il fait] pas mal d'heure, [mais avec] des avantages [pouvant se] libérer dans la journée pour passer en mairie ». Ces deux parcours opposés dans l'espace social mais rapprochés dans l'engagement participatif soulignent ainsi le lien à l'origine social de la fortune diverse des carrières citoyennes.

« Le président qu'il y avait à l'époque sur le conseil, qui est passé d'ailleurs conseiller municipal. (...) c'est quelqu'un qui est hyper-intelligent, cultivé, mais trop... il sait pas se mettre au niveau des gens de base (...) Moi j'ai pas fait des grandes études, j'ai pas le bac (...) Je comprends pas la moitié de ce qu'il dit donc c'est pas intéressant. » (Elue 1)

Ces différences s'observent aussi dans l'appréciation de ce qu'ils retirent en termes de « formation » via leur engagement.

« Tout ça est intéressant je trouvais. [...] quand on faisait partie du conseil de quartier on pouvait bénéficier de stages, avec l'Adels on avait eu des réunions pour savoir comment on pouvait gérer, les prises de parole, les choses comme ça. [...] j'ai trouvé que c'était vachement enrichissant. Je vois les choses différemment (...) Avant j'avais une approche citoyenne toute bête. » (Elue 1)

« Moi j'y étais pas allé. J'ai un métier où je fais des réunions, des choses comme ça. Donc bon... Déjà j'étais pas mal pris, il fallait bouger, j'étais pas trop motivé pour y aller. Mais des gens ont dû y aller à l'époque. Les gens qui sortent de ce genre de truc là sont contents [et] se sentent un peu plus fort, un peu plus pris en considération.. » (Elu 2)

Le débouché de leur parcours en rapport avec l'évolution de l'offre de participation, est à l'image de ce qui précède, entre la première qui « attend avec impatience de voir comment ça va tourner. Parce que s'il y a à nouveau des collègues d'habitants, je pense que je m'y remettrais » et le second qui a intégré sa position : « c'est au début... quand on est président, que des gens viennent nous solliciter... Et puis maintenant ça fait partie des habitudes. Je pense que j'y prête moins attention. Ça me paraît plus naturel. »

A l'inverse dans notre exemple d'une offre de participation par projets, les carrières citoyennes vers un engagement politique sont moins facilement repérables, certes du fait d'une période plus courte mais aussi d'une participation qui fait moins place à l'intégration et

---

<sup>21</sup> Entretien, ancien président d'un conseil et adjoint municipal, septembre 2014 (dit ensuite Elu 2)

l'acculturation dans un groupe ; seule l'image du tremplin semble en partie préservée. Dans ces exemples, les expériences de participation sont comme des éléments d'un curriculum vitae pouvant appuyer une candidature politique locale. Ainsi la membre inexpérimentée « sans étiquette » du binôme socialiste aux cantonales 2015 se présente dans la presse locale en mobilisant sur un même plan : sa profession en lien avec l'économie sociale et solidaire et son expérience de « membre du comité développement durable de la précédente municipalité ». Une autre participante fortement investie, est devenue conseillère municipale en charge des questions de « participation citoyenne » après avoir déménagé dans une plus petite commune et y mobilise ainsi sa participation.

*« Ça m'a réconcilié avec la vie politique, on va dire, parce que moi (...) avant je me disais, la politique c'est pourrie... jamais, j'irais là-dedans (rires), et là de participer à tout ça, si j'étais restée sur Bruz, c'est possible que je me sois engagée dans l'équipe municipale [...] ça me donne une expérience (...) [Dans ma future commune] pour faire partie de ces commissions il faut envoyer un courrier au maire, je me dis que là je pourrais envoyer un courrier, en disant que j'ai déjà fait partie d'autres commissions à Bruz. C'est un argument. » (Entretien, septembre 2013)*

*« Après m'être impliquée en tant que citoyenne active dans plusieurs actions de démocratie participative sur Bruz, je choisis de m'investir dans notre ville » (Présentation, blog de campagne municipales 2014)*

Contrairement au capital d'autochtonie, l'expérience participative a ici une valeur qui s'exporte au-delà de la sphère des dispositifs, des réseaux locaux ou de la municipalité. Cette comparaison fait penser aux liens qui peuvent apparaître à première vue entre la cité par projets et la cité domestique : « au point que l'on peut se poser la question de savoir si elle n'en constitue pas la forme actuelle », ce qui serait omettre que dans la seconde c'est dans la communauté, spatialement définie, et non dans les individualités que se situent les ressources (Boltanski, Chiapello, 2011, p.214). Là ce sont les individus les mieux dotés qui parviennent à donner sens à leur expérience au-delà du dispositif et de la municipalité. Ils se différencient en cela des parcours de ceux qui voient la valeur de leur rôle liée à leur ancrage dans la communauté et dévaluée avec l'arrêt du dispositif.

La « déterritorialisation » de l'offre se trouve ainsi en partie transposée dans sa réception et ses effets sur des parcours ascendants. Mais cela se fait aussi au prix d'une sélectivité sociale renforcée : si les formes de légitimité acquise par l'autochtonie via la participation n'ont qu'une valeur relative et contextuelle, elles compensent néanmoins certaines inégalités et sont même une condition de l'accès à la participation pour des membres des classes populaires déjà investis localement.

*« On peut convenir de la propension plus grande des classes moyennes et supérieures à s'intéresser aux choses publiques (...) indépendamment de la connaissance directe et concrète des lieux de décision. Il en va tout différemment des classes populaires pour qui les chances d'être informées et surtout d'avoir envie de l'être résultent très largement de leur familiarité avec le pouvoir local [ou] de la fréquentation des réseaux. » (Retière, 1994, p.188)*

Ici cela ne semble plus être le cas, malgré un renouvellement indéniable des engagements locaux, s'observe davantage une actualisation de dispositions préalables qu'une acquisition, un « coup de pouce » plutôt qu'une « main tendue ». Le cadrage de la participation et l'organisation de son intermittence a ainsi un effet sur les possibilités de carrière citoyenne et leur répartition dans l'espace social.

## Sortir des instances pour faire participer plus et mieux ?

Les instances tendent à être le centre de gravité de l'offre de participation. A Arcueil, les autres formes de participation testées (fig.2) « fabrique citoyenne »<sup>22</sup>, pétitions à destination du conseil municipal et participation aux référendums locaux, n'étendent pas le périmètre de la participation. Dans notre échantillon, elles s'entrecoupent avec le noyau dur, confirmant les assemblées dans leur rôle central, davantage connues des plus investies, elles font partie d'une mémoire des assemblées plus qu'elles ne constituent un attrait pour des nouveaux.

Ce caractère centralisateur rend visible des décalages. L'un des plus évidents est entre propriétaires et locataires et se joue au seuil ou au sein des instances. Soit que l'omniprésence des uns s'avère un obstacle à une participation dans un groupe « où la majorité sont tous propriétaires, tous d'un certain âge (...) tout de suite c'est non pour le square ou les jeux d'enfants »<sup>23</sup>

*« [Mon fils était membre et] m'a demandé d'y participer moi je me suis dit que... j'avais plus à faire dans ma cité, (...) vu comment les réunions se faisaient... Ils parlaient plus de la voirie, des problèmes un peu de de riverains, que des problèmes de locataires. C'est pas le même besoin dans une cité comme ici [pavillonnaire, où habite son fils] que une cité HLM. (...) Moi j'ai participé beaucoup aux dialogues en marchant, ça je trouvais... (...) Sont là : Cap Lorient, HLM, mairie... assistantes sociales, travailleurs sociaux, associations de locataires. C'est tout un groupe. (...) Mais c'est autre chose. »<sup>24</sup>*

Cette distinction des espaces de participation expliquent aussi l'impuissance organisée d'instances qui ne trouvent pas leur place par rapport à des enjeux déjà saturés d'intervenants.

*« Mais on a eu le problème aussi, c'est qu'au niveau des résidences, vous avez [ceux] qui sont représentatifs au sein des résidences HLM. Donc quand on abordait un sujet, moi j'ai reçu une fois un courrier en disant « de quoi vous vous mêlez ? » (...) Alors comment vous voulez que les gens des collectifs viennent nous voir si on peut pas traiter leurs problèmes ? »<sup>25</sup>*

Soit qu'une assemblée plus ouverte semble mener à une irréductible confrontation, comme à Arcueil où à l'inverse une part non négligeable des participants sont des locataires, au point que certains désignent le dispositif comme « l'amicale des locataires qu'il peut y avoir dans toutes les villes »<sup>26</sup>. Les décalages s'expriment dans les jeux d'acteurs d'assemblées mêlant locataires de collectifs anciens, petits propriétaires pavillonnaires, voisins vigilants, parents d'élèves, bénéficiaires de la rénovation urbaine ou nouveaux arrivants, ces derniers étant concentrés dans un troisième pôle, dit « participation ponctuelle, unique » (fig.2). La plupart des nouveaux rencontrés lient fortement leur arrivée à Arcueil à la notion de « parcours résidentiel » : accession à la propriété, location plus abordable d'un logement... Ils ont de manière récurrente ce profil de participation non renouvelée à l'assemblée, où ils importent une logique d'assemblée de copropriété ou de conseil syndical. Ces compréhensions différentes de ce que devrait être l'assemblée recoupe une différence sociale entre un noyau dur de retraités et des cadres aux niveaux de diplôme et revenus plus élevés. Elles rappellent aussi l'importance des cycles de vie qui déterminent ces motifs d'engagement parfois incompatibles ; des références récurrentes ponctuent ainsi les récits de parcours : mobilité professionnelle, résidentielle, scolarisation des enfants, accès à la propriété, retraite...

<sup>22</sup> Une série de groupes de travail durant la campagne pour contribuer au programme de la majorité.

<sup>23</sup> Discussion téléphonique, refus d'entretien, jeune femme démissionnaire d'un conseil, septembre 2014

<sup>24</sup> Entretien, militante associative et communiste, mère du précédent, juillet 2014

<sup>25</sup> Entretien, président de conseil de quartier, septembre 2014

<sup>26</sup> Entretien, membre assemblée de quartier, mars 2015

Ainsi que l'exprime dans l'assemblée un « natif de la ville, qui se sent beaucoup plus intéressé au bien commun depuis qu'il est propriétaire ».<sup>27</sup>

*« Excusez-moi, mais là je craque. Ça fait une heure et demi qu'on parle de convivialité et autres. On habite quand même dans un quartier, c'est du concret, c'est du bitume sur lequel on marche, des réseaux enterrés. (...) Est-ce qu'on pourra prioriser l'ordre du jour de ces assemblées de quartier et faire passer tous ces sujets concrets au départ ? De sorte qu'on puisse... quand on commence à parler convivialité s'en aller... [...] Je vous ai écouté par politesse dérouler l'ordre du jour, qui pour moi était pas super clair et c'est pour ça que je suis venu, mais si c'est pour voter des galettes, moi je viendrai plus, c'est clair. J'ai autre chose à faire, à voir avec les promoteurs. »* (Intervention en fin d'assemblée, membre d'un collectif de copropriété)

Cette incompréhension est d'autant plus visible que les nouveaux élus, sans revenir sur le système d'instance, souhaitent y implanter un « fonctionnement par projet », en dédiant à partir de 2014 la majorité de l'enveloppe de quartier à l'investissement, mais se voient ramenés aux motifs de participation de la majorité des participants : « *On nous parle de « projets » moi je vais plutôt parler du quotidien* », « *on veut du concret* ».

Dans ce qui peut être pensé à la fois comme une tentative de réduction de la distorsion entre publics « imaginés » et « réels » (Blondiaux, 2003) et de solution à cette impossible combinaison des intérêts dans les instances, à Bruz la variété de l'offre est pensée en miroir de la variété des motifs. Thématisée, elle regroupe cinq types d'« outils » : visites de proximité (i.e. des visites de quartier par les élus), réunions publiques, ateliers thématiques (i.e. organisation d'un évènement), comités consultatifs (i.e. groupe de réflexion sur un sujet), comité d'usagers (i.e. sur les déplacements, de la médiathèque, de la salle culturelle). Le tout est chapeauté par un forum annuel, qui est le dispositif qui regroupe le plus d'individus et a évolué vers une plus forte inclusion<sup>28</sup>

Les particularités de l'offre se retrouvent dans la représentation de l'espace social de la participation (fig.3) avec des modalités plus dispersées. Les quatre quadrants du plan<sup>29</sup> illustre respectivement une : (SG) participation ponctuelle des classes populaires du fait d'un dispositif volontariste, (IG) participation faible, intermittente des groupes intermédiaires (SD) participation forte à la démocratie de proximité et à la vie associative des retraités résidant depuis longtemps (ID) participation forte aux autres dispositifs des actifs au plus capital économique et culturel, propriétaires à l'ancienneté intermédiaire.

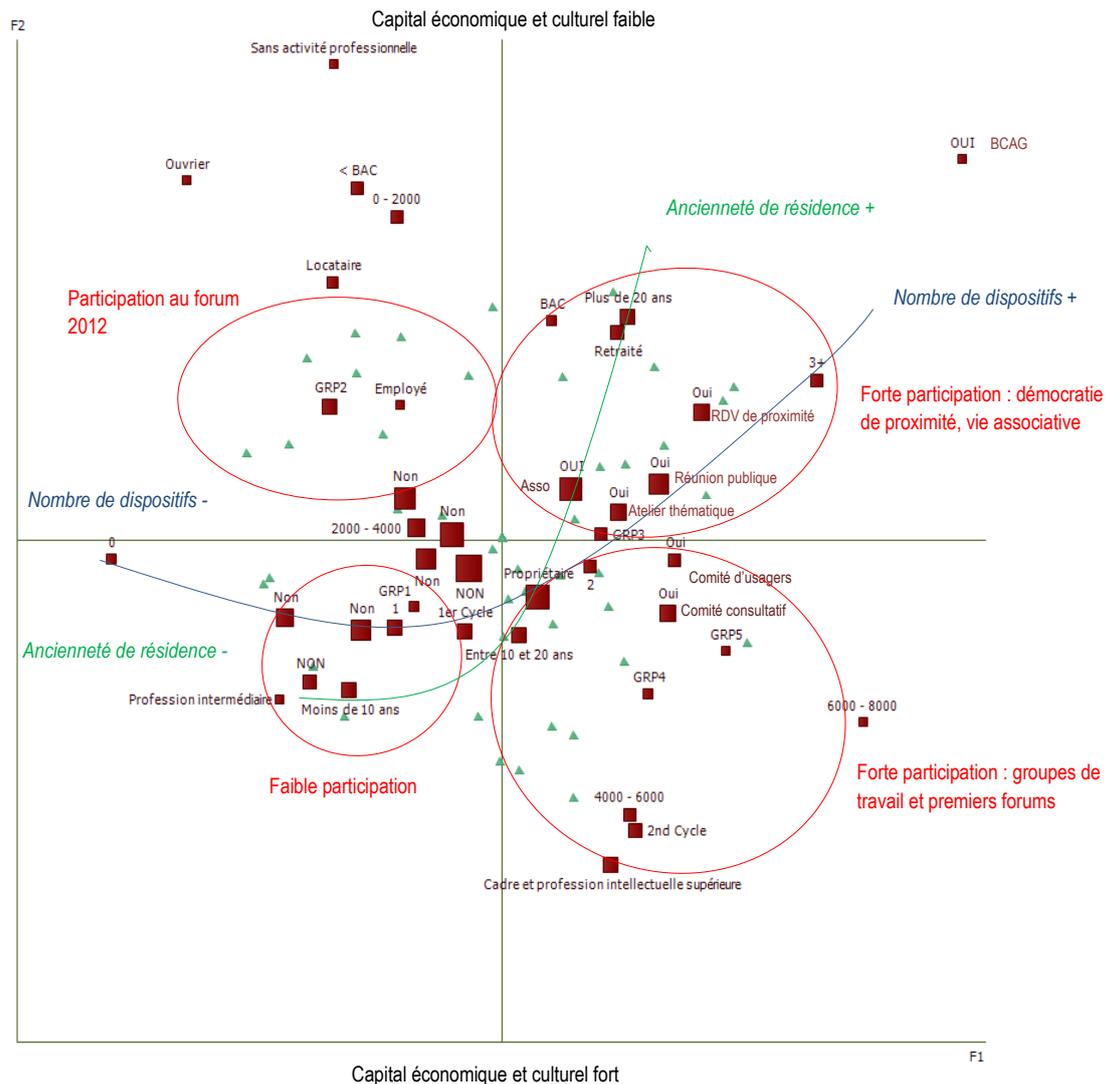
Il y a ainsi un effet visible de l'offre, où l'intensité ne se mesure plus dans la durée d'une appartenance mais dans un cumul et une diversification à travers différents types de dispositifs. Outre la forte spécificité du forum 2012 qui inclut des nouveaux habitants, il est possible de distinguer parmi les dispositifs concentrés à la droite du plan, ceux qui s'apparentent à une démocratie de proximité renouvelée (visites de quartier, réunions publiques) et ceux qui dans leur intitulé même ont une portée plus « participative » : ateliers thématiques, comités consultatifs, comités d'usagers.

<sup>27</sup> Discussion, pause, assemblée de quartier, septembre 2014

<sup>28</sup> Les premières s'intéressent à la méthode : comment faire participer ? Tandis que la quatrième prend effectivement la forme d'un « forum participatif » dont nous avons effectivement observé et mesuré la plus grande mixité sociale. Nous distinguons plusieurs groupes dans la projection : GRP (1) les non-participants aux forums (16%), (2) les nouveaux venus en 2012 (37%), (3) les participants réguliers absents en 2012 (21%), (4) les participants réguliers présents en 2012 (21%) et (5) les participants fidèles à l'ensemble des éditions (12%).

<sup>29</sup> Supérieur / Inférieur, Gauche / Droite : SG, IG, SD, ID

**Fig. 3 - Bruz**



Nombre d'observations complètes : 90 sur 101  
 % de variance expliquée, F1 : 12% ; F2 : 9%  
 % de variance cumulée : 21%

C'est en cela que nous évoquons une fission du noyau dur qui correspond à cette distinction entre « proximité » et « politiques publiques » et renvoie aussi à des logiques sociales. Les liens aux dispositifs de proximité<sup>30</sup> dessinent un groupe proche des « noyaux durs » des instances : anciens habitants, retraités au niveau de diplômé intermédiaire et bénévoles associatifs, indice d'un engagement qui précède et dépasse la participation aux dispositifs participatifs. De l'autre côté, se retrouvent les actifs au plus fort volume de capital économique et culturel, ayant fortement pris part à l'ensemble des forums et dont la participation se fait principalement via les dispositifs dont la logique est davantage celle du « groupe de travail ». Logique qui fait écho à leurs habitudes professionnelles.

*« Dans le travail c'est sûr qu'on travaille aussi sous forme un peu de projets. Donc peut-être que ça conditionne ou facilite le fait après de s'investir et de se lancer un mini-défi en fait de participer à ça. J'ai jamais travaillé dans le secteur public, mais dans le secteur privé, dans*

<sup>30</sup> Les « ateliers thématiques » sont la seule exception, mais cette position intermédiaire peut s'expliquer compte tenu qu'au-delà de leur forme leur contenu est lié à l'organisation d'évènements, plutôt qu'à la mise en discussion et la construction de politiques publiques.

*une petite boîte comme celle où je travaille, (...) c'est un petit peu en fait le même mode de fonctionnement. »<sup>31</sup>*

*« [Parmi nous] il y en avait effectivement qui avait eu affaire à ça dans leur vie professionnelle, notamment [des] anciens responsables qualité, [et d'autres] plutôt là pour convictions personnelles. (...) Moi je voulais voir si d'autres entreprises étaient dans cette démarche sur la commune. C'est pour ça que j'ai intégré le comité [...] C'était une des premières fois où je m'investissais au niveau de la mairie pour travailler en groupe sur un sujet (...) peut-être parce que je fais le lien très rapide à la vie professionnelle »<sup>32</sup>*

Ces points de vue sont ainsi à l'inverse de ces nouveaux habitants qui n'arrivent pas à trouver suffisamment de sens à l'assemblée et à ses enjeux micro-locaux, notamment en comparaison d'autres espaces, professionnels ou managériaux, également étiquetés comme « participatif ». Ces points de vue opposés mais à l'ancrage social similaire soulignent un effet du cadrage de la participation.

*« On aimerait bien être plus présent dans la vie du quartier, connaître les gens, voir la différence entre Paris et Arcueil. (...) Pour utiliser des grands termes, on se pose des questions sur comment agir en lien avec les idées qu'on peut avoir (...) Là ça pouvait être un moyen concret potentiellement d'agir (...) Après pendant [ma première] assemblée j'étais un peu surpris (...) je pensais pas du tout prendre la parole (...) mais là ce qui me sautait aux yeux c'est qu'il y avait pas une organisation, sur qu'est-ce qu'on fait du budget, comment on le structure ? Comment on s'organise en interne, en sous-groupes et dans les assemblées pour recueillir les idées ? (...) Et je faisais le lien avec mon boulot, dans un centre de recherche industriel privé où tous les ans on rediscute de notre programme de travail et il y a [ce] processus »<sup>33</sup>*

A Bruz, la non-participation à tel ou tel type de dispositif est également socialement située. Dans le plan, les « non » des catégories les plus populaires sont les « oui » du pôle « groupe de travail », les « non » des catégories intermédiaires sont les « oui » du pôle « proximité ». La propension à participer à tel dispositif est ainsi symétrique de la propension à ne pas y participer et s'avère socialement ordonnée.

*« Il y avait que ça qui m'intéressait dans l'immédiat, après le reste... tout ce qu'ils proposaient à la mairie (...) moi je suis pas quelqu'un qui va comme ça dans des réunions... (...) Le tour de table comme ça... par petits groupes... et puis les sujets abordés... Non, je ne me voyais pas. Je voyais pas ce que je pouvais leur apporter. Donc, j'ai laissé la place aux autres. Le forum là, j'aimais pas du tout.[...] Oui. Trop compliqué pour moi (...) ça fait que trois ans que je suis là, donc... »<sup>34</sup>*

Ces indices incitent ainsi à considérer participation régulière, intermittente et non-participation comme un même phénomène : un continuum de possibilités qui s'ordonnent selon une logique sociale que peut saisir partiellement la représentation d'un espace social de la participation.

---

<sup>31</sup> Entretien, participante aux comités d'usagers de la médiathèque, novembre 2013

<sup>32</sup> Entretien, participante au comité développement durable, juillet 2012

<sup>33</sup> Entretien, nouvel habitant, mars 2015

<sup>34</sup> Entretien, participante au comité aire de jeux, septembre 2013

## Conclusion

L'engagement participatif est déterminé par des offres de participation qui sont le produit d'histoires locales, que leurs promoteurs revendiquent une continuité ou une rupture. Sa forte structuration par « l'autochtonie » rappelle l'importance des structures sociales existantes, biais par lequel se concrétisent des compensations partielles de la reproduction des inégalités sociales dans la participation. A ce titre la prise en compte des parcours individuels est essentielle à la compréhension des conditions et des effets de l'engagement participatif. Mais ces constats ne diminuent pas l'importance d'une constante : la volonté politique d'exécutifs locaux et de maires au *leadership* paradoxal. C'est elle qui détermine en pratique la possibilité d'un projet politique valorisant des formes renouvelées de citoyenneté locale et d'expérience démocratique.

Partant de là, il est notable que le cadrage n'est pas sans effets sur les facteurs sociaux de la participation, comme le révèle la comparaison entre instances de démocratie participative et participation par projet. Mais les logiques qui définissent des oppositions structurantes dans les possibilités et les motifs d'engagement restent similaires. La différence est qu'elles sont plus dispersées dans une offre plus diversifiée, qui rend possible une plus grande variété d'engagements et permet à une plus grande variété d'individus de trouver une place. Mais de cette multiplication des canaux dans une offre de participation « à la carte », il résulte un renforcement du rôle d'animation et de synthèse des élus et des services dans « l'écoute sélective transparente » (Talpin, Sintomer, 2011), davantage que l'émergence d'un public en situation d'enquête sociale.

La conceptualisation d'une « division sociale de la participation » à travers une offre reconnaissant les inégales possibilités de participer, permet des formes ponctuelles d'inclusion des catégories populaires et une plus grande mobilisation d'actifs ou de nouveaux arrivants peu intégrés dans les instances de quartier. Le choix d'une succession de dispositifs ponctuels amenés à sans cesse se renouveler répond à l'essoufflement et l'évidement tendanciellement observé dans les instances. En effet il ne faut pas passer sous silence les limites des instances participatives institutionnalisées, que la posture bienveillante et compréhensive d'une enquête s'intéressant aux motifs d'engagement et aux parcours peut tendre à minorer. Les constats d'un entre soi, d'enjeux faibles et de tendances routinières voire bureaucratiques sont indéniablement fondés, et en ce sens les tentatives d'y répondre par une offre plus adaptée méritent d'être prises au sérieux.

Mais cette plus grande segmentation dans l'espace et dans le temps de la participation, en valorisant moins l'autochtonie et la durabilité de l'engagement, rend plus sélectif l'accès à des formes de reconnaissances locales ou de carrières citoyennes. Le coût de la conversion des « expériences participatives » et la possibilité de parcours ascendant semblent plus socialement inégalitaires dans le régime d'intermittence qu'induit la participation par projet. Ainsi ce qui semble faire sens du point de l'aide à la décision pour les offreurs de participation, ne le fait pas forcément du point de vue des participants et de leurs parcours de participation. Car, à l'inverse le fait de pouvoir « prendre part, apporter une part et recevoir une part » (Zask, 2011) via un collectif organisé mais relativement autonome et stabilisé dans le long terme est un support pour l'engagement des individus. Et si dans ce cadre, le premier motif de l'engagement participatif et de sa reconduction est une forme de socialisation, mêlant sociabilité, intérêts situés et utilité sociale, il demeure que des indices de politisation s'observent en lien avec les spécificités de certains parcours.

Considérant que la seule amélioration des règles du jeu ne suffit pas à prodiguer un enjeu, une question restera ici ouverte : l'attention portée à l'amélioration procédurale de la démocratie participative et à la mobilisation des publics censée la valider, selon des critères ayant cours parmi ces promoteurs (Nonjon, Mazeaud, 2015, p.138-142), ne contribue-t-elle pas à délaisser d'autres objectifs : éducation populaire, possibilité de contre-pouvoir et de partage de la décision ? Certes ceux-ci pouvaient déjà sembler hors de portée et porteurs de désillusions (Talpin, 2007), mais sans être totalement hors-champ dans l'appréciation des opportunités de participation. A moins que la réponse ne passe par une clarification : admettre que relevant intrinsèquement de la participation ascendante, ils empruntent nécessairement des voies qui ne sont pas celles de l'offre de participation institutionnelle, même volontariste. Constat qui ne rend pas moins nécessaire de poser la question des conditions de la participation, des contextes dans lesquels elle s'opère et de ses liens aux institutions.

*« La mairie est dans une démarche quand même de démocratie participative... Mais quand on a demandé pourquoi il n'y avait pas de commission sur les antennes-relais, la réponse ça a été : c'est pas un sujet qui plaît. [...] Mais est-ce qu'il faut faire uniquement de la démocratie locale sur les thèmes qui intéressent les gens ? [...] la démocratie locale ça pourrait être aussi d'inciter à traiter des sujets (...) Si la question c'est de mesurer la démocratie, pour moi c'est pas une évidence qu'il y en a moins quand il n'y a pas de démocratie locale [organisée] sous ce nom-là, sous cette forme-là. [...] Même si c'est bien qu'il y ait un interlocuteur, etc., nous on n'est pas une volonté de la mairie. »<sup>35</sup>*

*« Les assemblées sont arrivées quand j'étais en retraite de militance (...) je connaissais les gens [mais] j'y ai jamais pas adhéré. Pour moi dès l'instant que les initiatives viennent pas des gens, ça capote. »<sup>36</sup>*

En conclusion, en ce qui concerne les enjeux de notre recherche : nous listions trois niveaux d'analyse pour la compréhension de l'engagement participatif. Les résultats présentés ici concernent en premier lieu le cadrage et les facteurs sociaux de la participation. Ils demeurent à l'état de pistes explicatives en ce qui concerne les motifs de l'engagement participatif, le sens qu'en ont les acteurs et son inscription dans un parcours de participation. Il s'agit dès lors de partir des présents résultats pour diversifier compléter et organiser des parcours idéaux typiques et ainsi préciser les logiques sociales de la réception d'offre de participation et le sens de l'engagement participatif, en préservant l'acquis de les avoir situés dans un espace social. L'enjeu d'une sociologie de l'engagement participatif attentive aux facteurs sociaux et aux inégalités dans la participation est ainsi d'inclure pleinement une approche compréhensive des dispositions à participer, en les restituant comme un continuum de possibilités et d'affinités socialement situées.

---

<sup>35</sup> Entretien, militant associatif, novembre 2013

<sup>36</sup> Entretien, militante associative, mars 2015

## Bibliographie

- ANQUETIN, FREYERMUTH, 2009, *La figure de l'« habitant »*. Sociologie politique de la demande sociale, Rennes : PUR
- BACQUE, SINTOMER (dir), 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris : La Découverte
- BLONDIAUX, LEVEQUE, 1999, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris » in NEVEU (dir), *Espace publique et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris : L'Harmattan, p.17-82
- BLONDIAUX, 2003, « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de démocratie locale », dans Cefai, Pasquier D. (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris : PUF, p. 313-326
- BLONDIAUX, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris : Seuil
- BOLTANSKI, CHIAPELLO, 2011 (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard
- BOURDIEU, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Ed. de Minuit
- BOURDIEU, 1984, « Espace social et genèse des "classes" », *ARSS*, vol. 52, n°1, p.3-14
- BOURDIEU, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil
- CARREL, NEVEU et ION (dir.), 2009, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'actions et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris : L'Harmattan
- COULANGEON, DUVAL (dir.), 2013, *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris : La Découverte
- DALTON, 2008, « Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation », *Political Studies*, vol. 56, p.76-98
- DE LAGARDE, 1998, *Initiation à l'analyse de données*, Paris : Dunod
- DESAGE, GUERANGER, 2011, *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges: Ed. du Croquant
- DUVAL, 2012 (2010), « Analyser un espace social » in Paugam (dir.), *L'Enquête sociologique*, Paris : PUF, p.267-290
- DUVAL, 2013 « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *ARSS*, vol. 200, n°5, p. 110-123
- FILLIEULE, 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *RFSP*, vol. 51, p. 199-215
- FILLIEULE (dir.), 2005, *Le désengagement militant*, Paris : Belin
- FONT, DELLA PORTA, SINTOMER (dir.), 2014, *Participatory democracy in southern Europe*, London - New York : Rowman & Littlefield
- GOURGUES, 2012, « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni*, n° 79, p. 5-12
- GOURGUES, RUI, TOPCU, 2013, « Gouvernementalité et participation », *Participations*, n°6, p.5-33
- KOEBEL, 2006, *Le Pouvoir local ou la Démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauges: Ed. du Croquant
- LEBARON, 2006, *L'enquête quantitative, recueil et analyse des données*, Paris : Dunod

- LEBARON, LE ROUX, 2013, « Géométrie du champ », ARSS, vol. 200, n°5, p.106-109
- MANSBRIDGE, 1983, *Beyond adversary democracy*, Chicago : UCP
- MAZEAUD, 2009, « Dix ans à chercher la démocratie locale, et maintenant ? Pour un dialogue entre politiques publiques et démocratie participative », GIS « Démocratie et Participation », *Actes des 1ères journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, ENS Lyon 27-28 novembre
- MAZEAUD, 2010, *La fabrique de l'alternance. Poitou-Charentes et la démocratie participative (2004-2010)*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de La Rochelle.
- MAZEAUD, TALPIN, 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, n°3, vol.1, p. 357-374
- MAZEAUD, SA VILAS BOAS, BERTHOME, 2012, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, n°2, p. 5-29
- MAZEAUD, NONJON, 2015, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, n°56, p.135-152
- NEZ, TALPIN, 2010, « Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement du communisme municipal en trompe-l'œil ? », *Genèses*, vol.2, n°79, p. 97-115
- RENISIO, SINTHON, 2014, « L'analyse des correspondances multiples au service de l'enquête de terrain. Pour en finir avec le dualisme « quantitatif »/« qualitatif » », *Genèses*, vol.4, n°97, p. 109-125
- RETIERE, 1991, « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester », *Politix*, vol.4, n°13, p.87-93
- RETIERE, 1994, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris : L'Harmattan
- RETIERE, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol.16, n°63, p.121-143
- RETIERE, 2013, « Capital d'autochtonie », in CASILLO et al. (dir), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation
- RENAHY, 2010, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usage d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, p. 9-26
- SINTOMER, TALPIN, 2011, « Équiper ou dépasser la proximité ? Les pratiques participatives régionales à la lumière de l'expérience de Poitou-Charentes » in *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes : PUR, p.11-26
- TALPIN, 2007, « Participation : la machine à décevoir est en route », *Territoires*, p.30-31
- TALPIN, 2008, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et Sociétés*, vol. 27, p. 133-164
- VERBA, SCHLOZMAN, BRADY, 1995, *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Harvard : HUP
- ZASK, 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont : Le Bord de l'Eau